

Privatisation des forces de sécurité

CDH

- Il y a une recrudescence de la piraterie et la **Belgique n'a pas les moyens et l'opinion ne suivrait pas donc l'aide extérieure est nécessaire**. Le CDH est donc **pour l'ouverture à des « milices » privées dans un cadre extrêmement strict** : agrément, contrôle de l'activité, sanction de retrait de l'agrément, etc.
- Il n'y a **pas de limitation sectorielle à cette privatisation de la sécurité pour le CDH. Mais pas à l'école et à la crèche.**
- Il faut **poser la question au cas par cas**. Il y a une différence quand il s'agit de marchandises ou de personnes.

Ecolo

- Pour le parti, **les fonctions d'intérêt commun ne peuvent pas être privatisées** (santé, éducation, etc). **La privatisation de fonctions militaires est une dérive**. Ecolo travaille sur les sources de piraterie et souhaite une autre forme **d'organisation du commerce avec des relations Nord Sud différentes**. Ils cherchent des moyens pour y arriver. Ecolo **dénonce le néo colonialisme et le besoin de réglementation des structures**.
- Il faudrait plus utiliser la **coopération renforcée**. L'UE commence mais c'est difficile et il faudrait qu'elle le fasse plus.

PS

- Ils sont **contre la privatisation via Frontex de la « sécurisation » des frontières extérieures de l'UE**. Concernant le gardiennage dans les prisons et la privatisation de la sécurité, les employés devraient alors être liés par des **contrats de service public**.

FDF

- Ils ne sont **pas contre le développement d'une armée européenne** (transfert de la défense vers l'Europe) **mais** mettent en avant la **question du timing** (d'abord l'Europe sociale et puis ensuite l'Europe militaire) **et de l'allocation de moyens**. Il faut **renforcer l'Europe politique**.
- Ils pensent que **s'il y a privatisation des forces de sécurité, il faut un charte avec des contraintes similaires aux normes d'engagement des forces armées**. Les **missions** doivent rester **punctuelles et bien définies** ; la **formation doit être encadrée**.

MR

- Pour le MR, la **cohabitation avec la force privée est possible tant que celle-ci ne devient pas milice**. Il faut que les **missions soient décrites de manière précise**. Il faut faire très **attention à ce que ces forces privées ne se substituent pas à l'armée**. Il est important de savoir ce qu'on délègue ou ne délègue pas.
- **La privatisation reste un dernier recours en cas de problèmes budgétaires** qui est une question sensible.

PTB GO

- Ils trouvent que **la lutte contre la piraterie doit rester une compétence publique** (pas d'armateurs qui financent la sécurisation). La privatisation des forces de sécurité **dépend d'une allocation de moyens...** Par exemple, on a diminué les moyens alloués à la police. Il faut donc refinancer en allant chercher l'argent où il y en a.
- Ils sont **contre l'usage de la violence** mais pour cela il faut **favoriser l'émergence d'interlocuteurs**. Il faut également s'attaquer à la **première des violences : les inégalités sociales**.